



Commune de Collonges

Rue Ste-Anne 5

1903 Collonges

Demande de certificat de bonnes mœurs

A remplir par le (la) requérant(e).

Politesse : .

Nom : .

Prénom : .

Date de naissance : .

Adresse, localité : .

No de téléphone : .

e-Mail : .

Motif de la demande :

Lieu et date : .

Signature du (de la) requérant(e) :

- Remplir la demande, l'imprimer et la signer.
- La remettre au bureau communal ou l'envoyer à :
Administration communale de Collonges, rue Ste-Anne 5, 1903 Collonges.
- Une fois établi, nous vous contacterons par téléphone. Le certificat de bonnes mœurs vous sera remis à notre guichet contre un émolument de CHF 10.--